

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage!

## RÉSIDENTS/CONTRIBUABLES DE CHÉNÉVILLE SEULEMENT

Pour participer au concours donnant la chance de gagner un certificat-cadeau de 2 nuitées de camping au Parc des Montagnes noires de Ripon, veuillez compléter le coupon suivant :

Je désire m'abonner à l'infolettre électronique de la Municipalité

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Veuillez SVP déposer votre sondage dûment complété dans la boîte aux lettres devant l'hôtel de ville, **au plus tard le 22 juin 2022.**

Si vous êtes inscrit à l'infolettre par courriel, vous aurez également reçu le sondage, veuillez SVP le compléter qu'une seule fois.

Le tirage aura lieu le 24 juin 2022, dans le cadre des activités de la Fête nationale.



[www.ville-cheneville.com](http://www.ville-cheneville.com)



### Municipalité de Chénéville

63, rue de l'Hôtel-de-Ville,  
Chénéville (Québec) J0V 1E0  
Courriel : [reception@ville-cheneville.com](mailto:reception@ville-cheneville.com)  
819 428-3583, poste 1201

**En cas d'urgence 24h/24 : 819 983-8015**  
(Bris d'aqueduc, affaissement de chemin, etc.)

Mai  
2022



Petit journal  
Chénéville

*La Municipalité de Chénéville, une qualité de vie!*



## Bonne retraite Jean-Yves!

Le conseil municipal ainsi que les employés de la Municipalité de Chénéville désirent te souhaiter une excellente retraite bien méritée!

Nous tenons à te remercier grandement pour ton dévouement et ta loyauté durant les 13 dernières années. *Merci d'avoir été quelqu'un sur qui nous pouvons toujours compter ! Nous sommes très reconnaissants pour tout le travail accompli.*



# Écocentre

L'écocentre est maintenant ouvert selon l'horaire estival soit **du jeudi au lundi de 8h à 16h** (fermé les jours fériés). Il est situé au 123, chemin du Parc, dans la municipalité de Lac-Simon. Téléphone: 819 428-3906, poste 1879

Consultez le site internet de la municipalité pour connaître la liste des matières acceptées à l'écocentre.

## Collecte des gros rebuts

La cueillette porte-à-porte des gros rebuts aura lieu le **jeudi 26 mai**. Les employés ne commenceront pas à ramasser ce qu'il y a déjà sur le bord du chemin avant le 24 mai. Donc, inutile de les sortir trop d'avance!

Nous vous rappelons que les gros rebuts sont apportés à l'écocentre. C'est donc la solution dernier recours pour les choses dont vous voulez vous débarrasser. Nous vous suggérons, si les items à vous départir sont encore bons et pourraient servir à d'autres, de tenter de donner ce que vous pouvez: des sites Facebook existent juste pour cela! Peut-être même que vous trouverez preneur simplement en annonçant vos articles sur votre mur Facebook! Vous pouvez également les mettre au bord du chemin avec une pancarte «à donner»: les passants verront de cette façon que c'est encore bon et seront moins gênés de se servir!

Aussi, la collecte de portes en portes a prioritairement été mise en place pour les gens qui n'ont pas l'occasion ou les moyens d'aller eux-mêmes porter leurs articles à l'écocentre. Si vous pouvez aller vous-mêmes y porter les items à vous départir, n'hésitez pas à le faire.

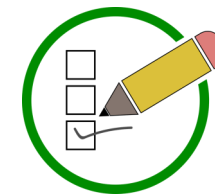
L'enfouissement des articles apportés à l'écocentre (autres que pneus, peinture, RDD, piles, appareils électroniques, métal et branches) entraîne des coûts, lesquels se répercutent sur le compte de taxes. Même chose pour le temps des employés affectés à la collecte de portes en portes. Chacun doit donc faire sa part pour une bonne gestion des matières résiduelles et des dépenses s'y rattachant!

Merci de votre habituelle collaboration!



De quelles façons communiquez-vous avec la municipalité?

- ◇ Par téléphone
- ◇ Via le site internet (formulaire)
- ◇ Par courriel
- ◇ Par Messenger (Facebook)
- ◇ En personne
- ◇ En venant assister à la séance du conseil et en s'exprimant lors de la période de questions



Sur quels sujets en lien avec la municipalité aimeriez-vous être informés?

- ◇ Taxation
- ◇ Voirie
- ◇ Aqueduc
- ◇ Environnement
- ◇ Bibliothèque
- ◇ Loisirs
- ◇ Santé
- ◇ Location de salles
- ◇ Urbanisme
- ◇ Sécurité incendie
- ◇ Matières résiduelles
- ◇ Tourisme
- ◇ Offres d'emplois

Sur quels sujets aimeriez-vous que la municipalité vous informe?

---

---

Avez-vous des suggestions et/ou commentaires concernant les communications municipales?

---

---

De quelle municipalité êtes-vous?

- ◇ Chénéville
- ◇ Lac-Simon
- ◇ Montpellier
- ◇ Duhamel
- ◇ Autre municipalité de la MRC de Papineau, s.v.p. précisez : \_\_\_\_\_
- ◇ Autre localité à l'extérieur de la MRC de Papineau, s.v.p. précisez : \_\_\_\_\_

# Sondage sur les communications

Quels médias de communication de la municipalité de Chénéville connaissez-vous?

- ◇ Petit Journal Chénéville
- ◇ Infolettre
- ◇ Site internet
- ◇ Page Facebook
- ◇ Calendrier municipal annuel
- ◇ Publipostage

Quels médias de communication de la municipalité de Chénéville lisez-vous/consultez-vous?

- ◇ Petit Journal Chénéville
- ◇ Infolettre
- ◇ Site internet
- ◇ Page Facebook
- ◇ Calendrier municipal annuel
- ◇ Publipostage

Pourquoi lisez-vous/consultez-vous ou non les outils de communication de la municipalité?

- ◇ Pour être informé des activités
- ◇ Pour avoir de l'info sur les services
- ◇ Pas le temps
- ◇ Ne les reçois pas
- ◇ Ne les connais pas
- ◇ N'a pas envie
- ◇ Ne sais pas
- ◇ Autre, s.v.p. précisez : \_\_\_\_\_



# Contenant de pesticide

Vous devez disposer de contenants de pesticide, de sacs de semence et de pesticide ?

Ces derniers peuvent être récupérés au BMR Novago Coopérative de Thurso, situé au 340, rue Lyons, Thurso

Les contenants de pesticide doivent être triplement rincés, pas d'étiquette et pas de bouchon. Les sacs de semence et de pesticide doivent être vides et propres.

# Distribution d'arbres

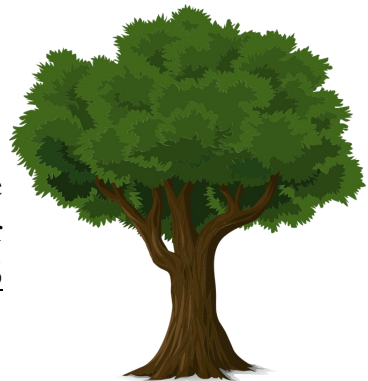
Dans le cadre du mois de l'arbre, nous sommes heureux de vous informer qu'il sera possible de vous procurer des arbres, et ce, tout à fait gratuitement grâce à un partenariat entre le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs et la MRC de Papineau.

Les essences d'arbres disponibles sont les suivantes :

Bouleau jaune	Érable à sucre
Chêne rouge	Épinette blanche
Cerisier tardif	Pin blanc
Chêne à gros fruits	Pin rouge

Les arbres seront distribués au prorata des 25 municipalités de la MRC Papineau, les quantités sont alors limitées. C'est donc premier arrivé, premier servi!

Vous devez nous faire parvenir votre commande par courriel au [reception@ville-cheneville.com](mailto:reception@ville-cheneville.com) ou par téléphone au 819 428-3583 poste 1201, **au plus tard le 25 mai 2022.**



# Médaille de chien

Vous êtes propriétaire d'un chien ?

Est-ce qu'il est enregistré auprès de la municipalité?



Depuis maintenant deux ans, le nouveau règlement provincial encadrant les chiens est en vigueur. Ce règlement oblige TOUS les propriétaires de chiens du Québec à les enregistrer auprès de leur municipalité de résidence. Ils doivent acquitter les frais annuels d'enregistrement fixés par la municipalité locale. À Chénéville, ces frais s'élèvent à 20\$ et sont payables le 1er mars de chaque année.

De plus, la municipalité doit fournir au propriétaire de chien une médaille que l'animal doit porter EN TOUT TEMPS.

Les citoyens propriétaires dont leur chien est déjà enregistré ont payé le renouvellement sur leur compte de taxes municipales. Pour ceux qui sont locataires, il est de leur devoir de contacter la municipalité pour enregistrer leur chien, si ce n'est pas déjà fait.

Pour les nouveaux propriétaires de chiens, les nouveaux arrivants et pour les personnes qui ne s'étaient pas encore conformées au règlement, nous vous invitons à communiquer avec nous, par courriel [reception@ville-cheneville.com](mailto:reception@ville-cheneville.com) ou par téléphone au 819 428-3583, poste 1201, pour savoir comment obtenir une médaille. Même chose si votre chien a perdu sa médaille.

Nous vous rappelons que des amendes (entre 250\$ et 750\$) sont prévues en vertu du règlement provincial pour ceux qui ne se conforment pas à la réglementation. Notre but n'est par contre pas d'y avoir recours, à moins d'y être obligés. Outre le fait que la réglementation le demande, les médailles permettent de retrouver rapidement à qui appartient l'animal en cas de perte. Un pensez-y-bien!



# à venir



Le soleil brille, brille, brille! Les Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation préparent une vente de vivaces pour une levée de fonds afin de répondre à un besoin bien spécifique pour un citoyen de notre communauté.

L'événement aura lieu le samedi **28 mai 2022** de 11h00 à 15h00 dans le stationnement de l'entreprise Bianchi située au 62, rue Principale.

Pour en faire un succès, l'organisme compte sur la généreuse contribution de notre communauté à offrir des plantes vivaces.

Vos plantes bien identifiées doivent être apportées aux endroits suivants: 342, chemin de la Baie-Yelle à Lac-Simon et 620, rue du Lac à Namur.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Claudette Gagné au 819 962-2368.

Merci de votre générosité!

LA FÊTE NATIONALE  
DU QUÉBEC

Restez à l'affut: la programmation des activités de la Fête nationale 2022 sera bientôt disponible! Réservez votre journée du 24 juin!



# Activités

## LA JOURNÉE DES HÉROS



L'entreprise Cyclo-Limo sera également sur place pour vous transporter et ce, tout à fait gratuitement!

Merci à nos partenaires



Marché Chénéville



PRÉSENTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE  
LE SAMEDI 28 MAI 2022 (TERRAIN DE L'ÉGLISE)

DE 11H À 15H



SPECTACLE, ANIMATION ET PLUS ENCORE



DU PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE !

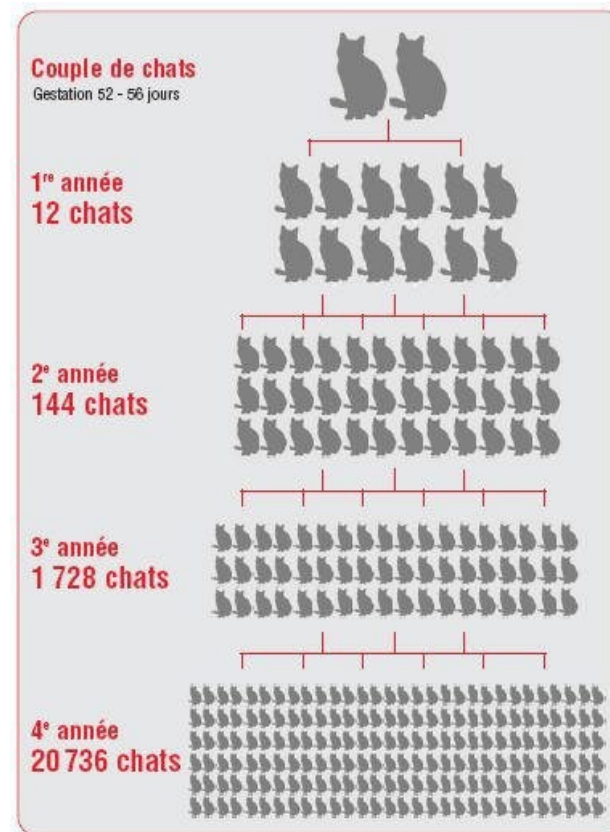
# Chats errants

D'où viennent-ils ?

Il est souvent difficile de retracer l'origine des chats errants, certains sont issus de milieux familiaux, d'autres sont nés et ont survécu dans la rue.

Si vous adoptez un chat, nous vous encourageons fortement à le faire stériliser pour son bien-être, mais aussi pour éviter la multiplication des chats errants dans la municipalité. Une chatte peut donner naissance à environ de 4 à 6 chatons par portée, et ce, 2 à 3 fois par année. Donc, au bout de seulement quelques années, la population de chats errants devient alors exponentielle.

Travaillons-ensemble pour éviter une telle propagation.



# Séances du conseil

Calendrier des séances ordinaires  
Année 2022

2 mai	6 septembre
6 juin	3 octobre
4 juillet	7 novembre
1er août	5 décembre

Les séances ordinaires du conseil ont lieu à la mairie située au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville et sont ouvertes à tous. C'est un bon moyen d'y rencontrer les membres du conseil municipal et de s'informer de ce qui se passe dans la municipalité.

# Incendie



Le couvert de neige étant maintenant disparu depuis quelques semaines, il laisse la place à la sécheresse du printemps. Au fil des ans, de mai à octobre, nous vivons de plus en plus d'épisodes de sécheresse extrême. En 2021, 600 feux de forêt ont été en activité au Québec, et ce, pour la plupart dus à une cause

humaine. Lorsque nous vivons des épisodes de sécheresse comme présentement, il est essentiel de respecter les alertes émises par la SOPFEU. Vous pouvez consulter le danger d'incendie en tout temps sur la page d'accueil de notre site internet ainsi que via le site internet de la SOPFEU au [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca) ou en téléchargeant leur application mobile.

Nous vous rappelons que si vous désirez brûler des branches dans un feu à ciel ouvert, vous devez demander un permis de brûlage au Service de sécurité incendie (SSI) qui dessert la municipalité, soit celui de Lac-Simon/Chénéville. Contactez le 819 428-3906, poste 1801 ou écrivez au [911@lac-simon.net](mailto:911@lac-simon.net) pour le demander.

Merci d'agir sécuritairement pour le bien de tous!

## Ai-je besoin d'un permis?



- Vous envisagez changer les fenêtres de votre maison?
- Vous devez refaire votre toit ?
- Votre balcon est abîmé, vous voulez le refaire et l'agrandir?
- Vous manquez d'espace et pensez à construire un cabanon pour du rangement supplémentaire?
- Vous avez envie d'installer une piscine sur votre terrain?
- Afin d'éviter les chicanes de voisins, vous songez à ériger une clôture afin que le ballon de vos enfants reste dans votre cour?
- Vous avez eu un dégât d'eau et devez faire des réparations?

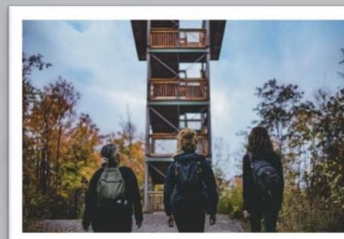


PLEIN AIR  
D'ÉTÉ/AUTOMNE

AUX MONTAGNES  
NOIRES

MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES

**SAINT-ÉMILE-DE-SUFFOLK**  
**NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX**  
**CANTON DE LOCHABER**  
**SAINT-ANDRÉ-AVELLIN**  
**PAPINEAUVILLE**  
**MONTPELLIER**  
**VAL-DES-BOIS**  
**MONTEBELLO**  
**SAINT-SIXTE**  
**CHÉNÉVILLE**  
**PLAISANCE**  
**DUHAMEL**  
**THURSO**



Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2022, les résidents des municipalités participantes auront accès gratuitement au site du Parc des Montagnes Noires de Ripon.

Les adeptes de plein air n'auront qu'à montrer une preuve de résidence au Chalet Stéphane-Richer #44 (Permis de conduire, facture de taxes, contrat notaire, bail et facture d'électricité).

Les résidents auront également une réduction de 15% sur toute location d'hébergement\*  
(\* valide du dimanche au jeudi seulement)

Carte des sentiers disponible  
sur l'application



**CORPORATION  
DES LOISIRS  
PAPINEAU**



Corporation des loisirs de Papineau  
Parc des Montagnes Noires



La municipalité de Chénéville est à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant dans le département d'urbanisme :

**Inspecteur/Inspectrice municipal(e)**

Principales fonctions

- Répondre aux questions des citoyens et des entrepreneurs concernant la réglementation municipale et d'urbanisme;
- Procéder à l'analyse, à l'émission et au suivi des permis et certificats d'autorisation en conformité avec la réglementation applicable;
- Parcourir et inspecter le territoire de manière à s'assurer du respect de la réglementation;
- Appliquer et veiller au respect des divers règlements municipaux sous sa juridiction;
- Traiter les plaintes concernant toutes questions reliées à l'urbanisme, à l'environnement et aux nuisances;
- Remettre des constats d'infraction et préparer les dossiers pour la cour municipale, au besoin;
- Rédiger des rapports et formuler des recommandations au conseil municipal;
- Animer les réunions du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Participer aux réunions du conseil municipal, lorsque requis;
- Exécuter toutes autres tâches connexes.

Exigences et conditions de travail

- Être en mode solution auprès des demandeurs;
- Démontrer des aptitudes développées pour le service à la population;
- Faire preuve de rigueur, de jugement et d'autonomie;
- Avoir à cœur la préservation de l'environnement;
- Savoir travailler en équipe et collaborer avec ses collègues;
- Maîtriser le français écrit et parlé;
- Diplôme d'études collégiales ou baccalauréat en urbanisme ou aménagement du territoire;
- Expérience municipale serait considérée comme un atout;
- Connaissance du cadre légal applicable en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement;
- Connaissance de la réglementation provinciale en matière de prélèvement des eaux souterraines et d'évacuation des eaux usées des résidences isolées;
- Bonne connaissance de l'environnement Office;
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 5;
- Connaissance du logiciel AccèsCité Territoire, un atout;
- Rémunération selon l'échelle salariale en vigueur, soit de 23,62\$ à 27,63\$ ainsi qu'une gamme d'avantages sociaux (assurances collectives, fonds de pension, congés personnels...);
- Poste permanent à temps plein, soit 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, avec un jour de fin de semaine par mois au besoin.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae et une lettre de présentation à Mme Krystelle Dagenais, directrice générale, au plus tard le 27 mai 2022.

Par la poste ou en personne: 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, Chénéville (Québec) J0V 1E0  
Par courriel : [dg@ville-cheneville.com](mailto:dg@ville-cheneville.com) Par télécopieur : 819 428-4838

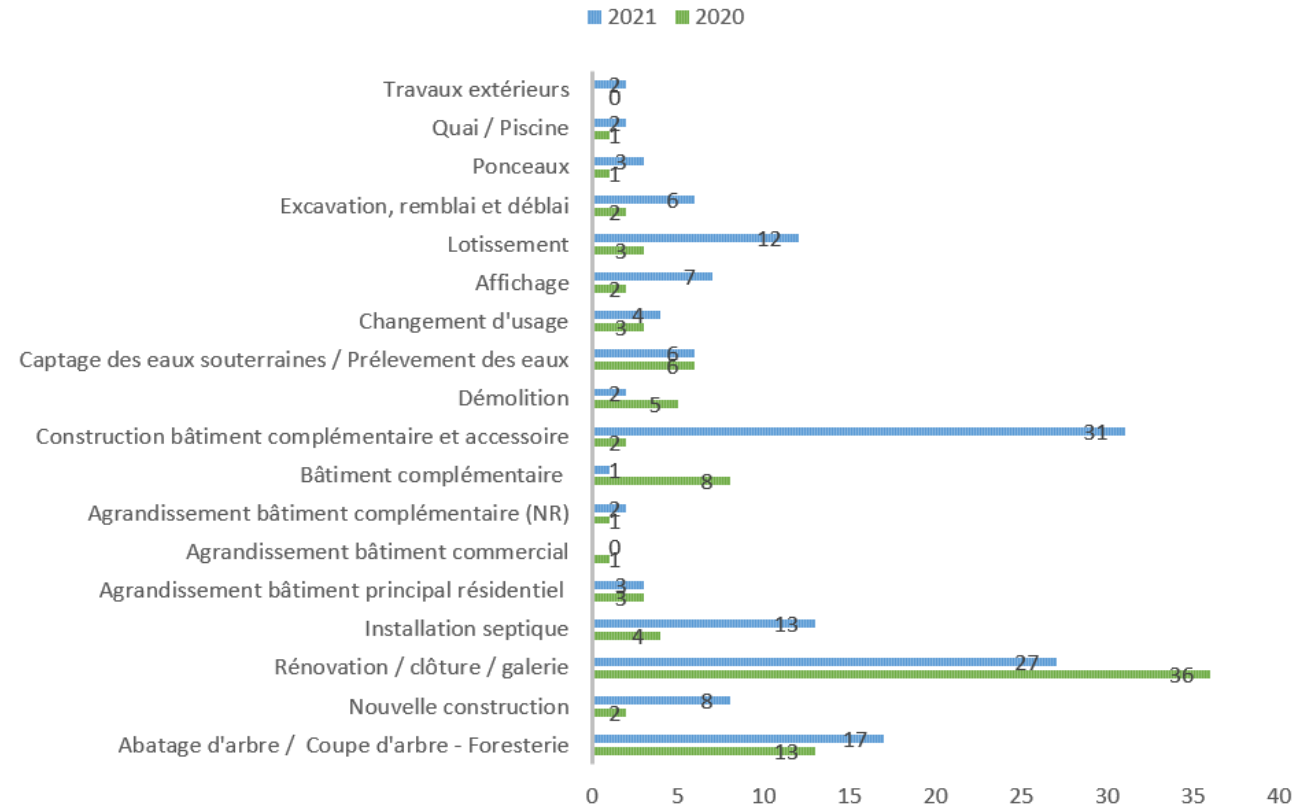
Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

Pour toutes ces raisons et toutes les autres rénovations que le beau temps vous donne envie d'effectuer, contactez le service d'urbanisme pour valider si vous avez besoin ou non d'un permis ou certificat d'autorisation. Prenez-vous un peu d'avance puisqu'il y a un délai entre le dépôt de la demande et l'émission du permis. Le fait de vous renseigner et de prendre un permis vous évitera des mauvaises surprises, comme des embûches lors de la vente éventuelle de votre maison. À noter que le fait de déposer une demande de permis ne vous autorise pas à faire les travaux: vous devez attendre d'avoir le permis en main avant de débiter.

Nous vous rappelons aussi que des amendes sont prévues pour les contrevenants aux règlements municipaux, en plus d'une possibilité de devoir défaire les rénovations si elles ne respectent pas la réglementation.

Pour rejoindre le service d'urbanisme de la municipalité, composez le 819 428-3583, poste 1205 ou écrivez à [urbanisme@ville-cheneville.com](mailto:urbanisme@ville-cheneville.com).

**Statistiques 2020 /2021**



# Commerces

Chénéville, c'est le centre de services du nord de la Petite-Nation. En effet, c'est dans notre municipalité qu'il y a la plus grande concentration de commerces dans la région.

Saviez-vous qu'il y a une section «Bottin» sur le site internet de la municipalité où l'on retrouve toutes les coordonnées des commerces et entreprises de Chénéville?

<https://www.ville-cheneville.com/commerces>

Pour la maintenir à jour, nous avons besoin de vous, commerçants et entrepreneurs!

Vérifiez si les coordonnées (nom du commerce, adresse, numéro de téléphone, adresse de site internet, lien vers la page Facebook) vous concernant sont exactes. Si ce n'est pas le cas ou s'il en manque, veuillez communiquer avec nous ([dga@ville-cheneville.com](mailto:dga@ville-cheneville.com)) afin de nous informer des correctifs à apporter.

Merci d'avance de votre collaboration!

# Vente de livres usagés

La bibliothèque de Chénéville/Lac-Simon fera une vente de livres usagés. Les profits seront utilisés pour l'achat de nouveaux livres qui appartiendront à la collection locale de notre bibliothèque.

La vente de livres se fera à l'extérieur, devant le centre St-Félix-de-Valois situé au 77, rue de l'Hôtel-de-Ville, aux dates suivantes :

**28 mai 2022** dans le cadre de la Journée des Héros

**17 juillet 2022** dans le cadre de l'Exposition d'autos de Chénéville



Il est aussi possible de faire l'achat des livres durant les heures d'ouverture de la bibliothèque:

**Lundi** - 18h00 à 20h00

**Mercredi** - 13h00 à 16h00

**Jeudi** - 18h00 à 20h00

**Samedi** - 9h00 à midi

Venez nous voir en grand nombre! Nous avons une grande quantité de livres et de magazines pour tous les âges et tous les goûts !

# Offres d'emploi

La municipalité est à la recherche d'un journalier municipal pour venir prêter main-forte à notre équipe. Cette personne doit être admissible à une subvention salariale d'Emploi-Québec. L'offre d'emploi est disponible sur le site d'emploi Québec au : [www.emploi-quebec.gouv.qc.ca](http://www.emploi-quebec.gouv.qc.ca). Deux postes pour étudiants sont aussi à combler (voir détails ci-dessous).

## Mancœuvre de municipalité /Aide à l'urbanisme

### Principales fonctions

- Aider à l'entretien des parcs et terrains
- Trouver et identifier l'emplacement des entrées d'eau d'aqueduc de la municipalité
- Faire l'inventaire des bacs de recyclage et d'ordures
- Vérifier l'état des numéros civiques
- Aider à l'activité de voitures anciennes (17 juillet 2022)

### Exigences et conditions de travail

- Aimer travailler à l'extérieur
- Poste du lundi au vendredi, 35 heures/semaine
- Salaire de 15.25\$/h
- Être âgé de 15 ans et plus pour la subvention Emploi Été Canada
- Bottes de travail, t-shirts et dossard fournis
- Travail du 27 juin au 19 août 2022 (8 semaines)



Ça t'intéresse? Fais parvenir ton CV et une lettre de présentation à Mme Krystelle Dagenais, directrice générale, au plus tard le 24 mai 2022.

Par courriel : [dg@ville-cheneville.com](mailto:dg@ville-cheneville.com)

Par télécopieur : 819 428-4838

Par la poste ou en personne : 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, Chénéville (Québec) J0V 1E0

**Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la lecture.**